

[agefi.com](https://www.agefi.com)

Le dilemme fiscal de cinq directeurs de PME dans le canton de Genève

Laure Wagner Publié Aujourd'hui, 7h00 Temps de lecture 3 minutes

9–11 minutes

A Genève, les entrepreneurs suivent avec attention le calendrier des votations cette année. Dans leur radar: l'IN179 et l'IN185, deux initiatives qui visent à augmenter la fiscalité cantonale soumises au vote populaire respectivement en mars et en juin. Les chefs d'entreprise considèrent qu'ils seront pénalisés par ces deux textes, s'ils étaient acceptés par les électeurs, et que l'économie genevoise en pâtira. Leurs craintes sont-elles fondées? Quels sont les risques réels de départ des entreprises du canton?

L'Agefi s'est entretenue avec plusieurs dirigeants de petites et moyennes entreprises (PME) basées à Genève. Cinq d'entre eux ont accepté de témoigner nommément. Quel que soit leur domaine

d'activité, ils partagent le même constat: les conditions-cadres ne favorisent plus le dynamisme entrepreneurial dans le canton. Ces deux votations représentent, pour eux, la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Si certains planifient déjà leur déménagement, d'autres veulent encore se battre.

Pourquoi les entrepreneurs genevois sont contrariés par ces initiatives ?

C'est d'abord un sentiment d'injustice qui domine chez les patrons et souvent aussi propriétaires de ces entreprises genevoises non cotées. Qu'ils soient à la tête d'une société familiale ou d'une start-up, ils estiment être la mauvaise cible. «Ce ne sont pas les entreprises, où il y a le plus d'argent qui vont souffrir, mais les petites boîtes comme les nôtres», se désole Yannick Dürst. Le CEO et fondateur d'Atipik, une agence d'une vingtaine de personnes spécialisée dans la conception de logiciels et de solutions numériques 100% suisses, rappelle que «plusieurs multinationales sont déjà parties», en citant le rachat du genevois Firmenich par le groupe néerlandais DSM et le déménagement de son siège en Argovie.

S'ils sont d'accord que le fruit de leur travail doit être taxé, les entrepreneurs genevois ne comprennent pas qu'il n'y ait aucune

différence de traitement entre grands groupes et les PME. Et ce, alors que ces dernières représentent près de 80% des emplois, selon les statistiques du canton. «J'ai la sensation d'être puni pour avoir réussi à développer ma société et avoir créé des emplois», témoigne ainsi Vicken Bayramian, à la tête de l'entreprise de conseil en négoce Field Solutions qui compte quatre salariés dans le canton.

«J'ai la sensation d'être puni pour avoir réussi à développer ma société et avoir créé des emplois»

Vicken Bayramian
CEO



Field Solutions



Conseil en négoce



4 employés (GE)



Les chefs d'entreprise interrogés considèrent que plusieurs facteurs ont contribué à dégrader les conditions de travail dans le canton. Parmi les points négatifs cités: le prix des loyers, le coût de la vie, ou encore le faible niveau des aides et des financements pour la recherche et le développement pour les start-up. «Toute fiscalité supplémentaire est un frein à l'investissement», indique Charles Millo. Le CEO de Fleuriot Fleurs s'est lancé depuis une dizaine d'années dans la production de biogaz avec un agriculteur du canton. «Aujourd'hui, les coûts de la main-d'œuvre ont explosé avec l'inflation, ce qui a des conséquences importantes sur le développement de nos différentes activités. Plus on va nous imposer, plus ça va être compliqué de tenir», estime-t-il.

«Si les conditions deviennent confiscatoires, on étudiera toutes les possibilités de délocalisation», affirme Claude Devillard. Le directeur de l'entreprise familiale spécialisée dans l'impression et le stockage des documents compte déjà des filiales dans trois autres cantons romands: Vaud, Valais et Neuchâtel. Pour lui, déplacer ses activités ne sera pas un problème, explique-t-il. «Si l'initiative sur les dividendes est acceptée, nous étudierons la meilleure alternative entre un déménagement et le déplacement nos activités bénéficiaires dans une société basée dans un autre canton. Pour

celle qui concerne l'impôt sur la fortune, cela implique de déplacer notre siège dans l'une de nos antennes, c'est un peu plus technique, mais ce n'est pas du tout impossible», avertit Claude Devillard.



«Si les conditions deviennent confiscatoires, on étudiera toutes les possibilités de délocalisation»

Claude Devillard
CEO

-  Devillard
-  Solutions d'impression
-  120 employés

Certains ont déjà tranché, à l'instar de Cédric Flüeli. Ce Genevois qui a monté l'entreprise Schematic spécialisé dans la fabrication de moteurs pour les véhicules électriques en 2018 a prévu de

déménager son siège à Rolle et l'ensemble de ses activités dans le canton de Vaud dans les prochains mois. «C'était notre seule alternative: nous avons besoin d'agrandir nos locaux et d'engager une quinzaine de personnes, ce qui n'était financièrement pas possible à Genève», déplore-t-il. Pour l'instant, Schematic ne fait pas de bénéfices. Cédric Flüeli n'est pas encore directement concerné par les votations. Cependant il prévoit de lever 2 millions de francs cette année, ce qui augmentera la valeur de son entreprise. Il indique donc suivre de près les questions liées à la fiscalité.

**«Quel est l'intérêt
de se mettre à son compte
et de travailler 80 heures
par semaine pour être
qualifiés de gros riches? »**

Charles Millo
CEO



Fleuriot Fleurs



Commerce de fleurs





Commerce de fleurs



54 employés



Les entrepreneurs n'ont pas tous la possibilité de quitter le canton. «Fleuriot Fleurs aura du mal à s'expatrier, car notre entreprise repose sur un solide ancrage local», précise son CEO. S'il n'envisage pas de partir, Charle Millo affirme être très inquiet quant à l'avenir des métiers de l'artisanat, notant un changement de paradigme. «Avant les jeunes étaient attirés par l'entreprenariat, mais aujourd'hui quel est l'intérêt pour eux de se mettre à leur compte et de travailler 80 heures par semaine pour être qualifiés de gros riches ensuite?», s'interroge-t-il.

Vicken Bayramian ne partira pas non plus. «Dans le domaine du négoce, Genève est synonyme de prestige, donc nos clients sont encore prêts à payer un peu plus pour s'installer dans le canton», explique-t-il. Si ces initiatives passent, «le prix du produit Genève deviendra exorbitant», notamment par rapport à Dubaï, selon lui. Dans ce cas, il serait doublement pénalisé, en perdant des parts de marché d'un côté et en étant plus lourdement taxé de l'autre côté. Cela le conduirait à revoir ses priorités, affirme-t-il.

Où risquent de partir les dirigeants des sociétés genevoises ?

En Suisse, Genève subit la concurrence directe de Zurich ou de Bâle sur le plan de l'attractivité entrepreneuriale. Pour autant, le premier choix des entrepreneurs interrogés se porte plutôt sur le canton de Vaud. «Il n'y a pas besoin d'aller très loin, il suffit de s'installer à Chavannes-de-Bogis par exemple pour bénéficier d'une taxation plus avantageuse», rappelle Claude Devillard. Lausanne est un peu loin de l'aéroport, «donc cela peut retenir encore certains entrepreneurs», estime-t-il, mais beaucoup s'installent sur la Côte, vers Nyon par exemple, note-t-il.



«Il n'y avait plus aucun intérêt pour nous de continuer à payer nos charges à Genève, en tant que start-up»

Cédric Flüeli
CEO



Schematic



Moteurs électriques



10 employés
(+15 en recrutement)

Pour Cédric Flüeli aussi, le choix de Vaud s'est imposé d'abord pour des raisons géographiques. Mais ce sont les différents programmes d'aides au financement mis en place par l'agence pour la promotion de l'innovation et de l'investissement du canton (Innovaud) qui ont achevé de le convaincre. «Ils n'ont pas eu besoin de nous draguer. Nous avons rapidement compris qu'il n'y avait plus aucun intérêt pour nous de continuer à payer nos charges à Genève, alors qu'on est beaucoup plus soutenus et encouragés dans le canton voisin, en tant que start-up», affirme-t-il. En installant son entreprise dans le canton de Vaud, il pourra notamment bénéficier des mesures d'exonération fiscale pour les jeunes entreprises pendant dix ans, souligne-t-il.

**«Je suis très admiratif
du dynamisme
entrepreneurial de Zurich»**



Yannick Durst
fondateur et CEO



Atipik



Logiciels



20 employés



«Nos concurrents directs sont à Zurich et Lausanne», explique Yannick Dürst, en avouant être «très admiratif du dynamisme entrepreneurial» qui existe dans la plus grande ville du pays. Mais aujourd'hui déménager les activités d'Atipik n'est pas un projet à l'ordre du jour, affirme-t-il. En revanche, «c'est clairement une question que je vais me poser si je dois créer d'autres entreprises dans le futur», concède-t-il. En attendant, il veut continuer à «militier», pour obtenir «des aménagements en faveur les petites entreprises de moins de 50 employés qui réinvestissent dans l'économie locale».

Deux augmentations d'impôts soumises au vote

Les électeurs genevois sont appelés à voter d'ici au 12 mars sur une première initiative visant à augmenter la fiscalité dans le

canton. L'IN179 veut supprimer l'abattement de l'impôt sur les dividendes, actuellement fixé à 30%. Cela ferait de Genève une exception suisse en la matière. En effet, tous les cantons appliquent actuellement des déductions fiscales, allant de 20% à 50%, sur le versement des dividendes pour les actionnaires qui détiennent au moins 10% des parts d'une société de capitaux. Ces abattements permettent d'atténuer la double imposition du bénéfice et du dividende.

La deuxième initiative, qui sera soumise au vote au mois de juin, vise l'impôt sur la fortune. L'IN185 propose de relever pour une durée de dix ans son taux de 1% à 1,5% pour tous les contribuables qui possèdent plus de 3 millions de francs. Dans ce cas, il faut rappeler que la valeur de l'entreprise, en tant qu'«outil de travail», est prise en compte dans le calcul de l'imposition sur la fortune en Suisse. En d'autres termes, toute personne qui possède la totalité ou une partie des parts de sa société est directement taxée sur ce bien, ce qui est une spécificité helvétique. Genève a déjà le taux le plus élevé du pays pour l'impôt sur la fortune. Par ailleurs, le canton n'applique aucun mécanisme d'abattement sur l'«outil de travail», comme c'est le cas dans certains cantons.

Contenus liés

AEmmi voit sa rentabilité reculer en 2022

Le groupe lucernois a inscrit un bénéfice net corr...[Lire l'article](#) >

ARentabilité en baisse pour Autoneum en 2022

Le bénéfice net du groupe s'est pour sa part fixé ...[Lire l'article](#) >

ALa BCGE étoffe sa rentabilité en 2022

Le résultat opérationnel de la banque a augmenté d...[Lire l'article](#) >